



Desjardins

Caisse de l'Administration et des Services publics

Concours Desjardins – Mérite académique

Objectif

Ce concours a pour but la reconnaissance de l'excellence académique en cours d'études à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Grâce à une contribution financière de la Caisse Desjardins, l'Association étudiantes de l'École nationale d'administration publique (AEENAP) invite tous ses membres inscrits à la maîtrise ou au doctorat à y participer.

Modalités

Les participants doivent soumettre leur candidature en envoyant leur relevé de notes par courriel à aeenap@aeenap.org, informant l'objet « Concours Desjardins – mérite académique ».

Critères d'admissibilité

- Avoir complété au moins six crédits lors de la session d'automne 2017 dans un programme de maîtrise ou de doctorat offert à l'ÉNAP ;
- Être membre de l'AEENAP ;
- Ne pas être membre du conseil d'administration ni employé de l'AEENAP.

Critères de sélection

Les candidats et les candidates ayant les meilleures moyennes seront sélectionnés. En cas d'égalité, le candidat ou la candidate ayant complété plus de crédits sera sélectionné.

Prix

Deux prix de deux cent cinquante dollars (250\$), un pour un candidat ou candidate à la maîtrise et un pour un candidat ou une candidate au doctorat. L'AEENAP se réserve le droit de modifier ces montants en cas d'égalité. Les prix seront remis lors d'une cérémonie prévue à la session d'hiver 2018.

Dates

Date limite pour soumission : 8 janvier 2018

Dévoilement des gagnants : lors du cocktail de la rentrée 2018 de l'AEENAP.

Le prix sera remis par un représentant de la Caisse Desjardins.